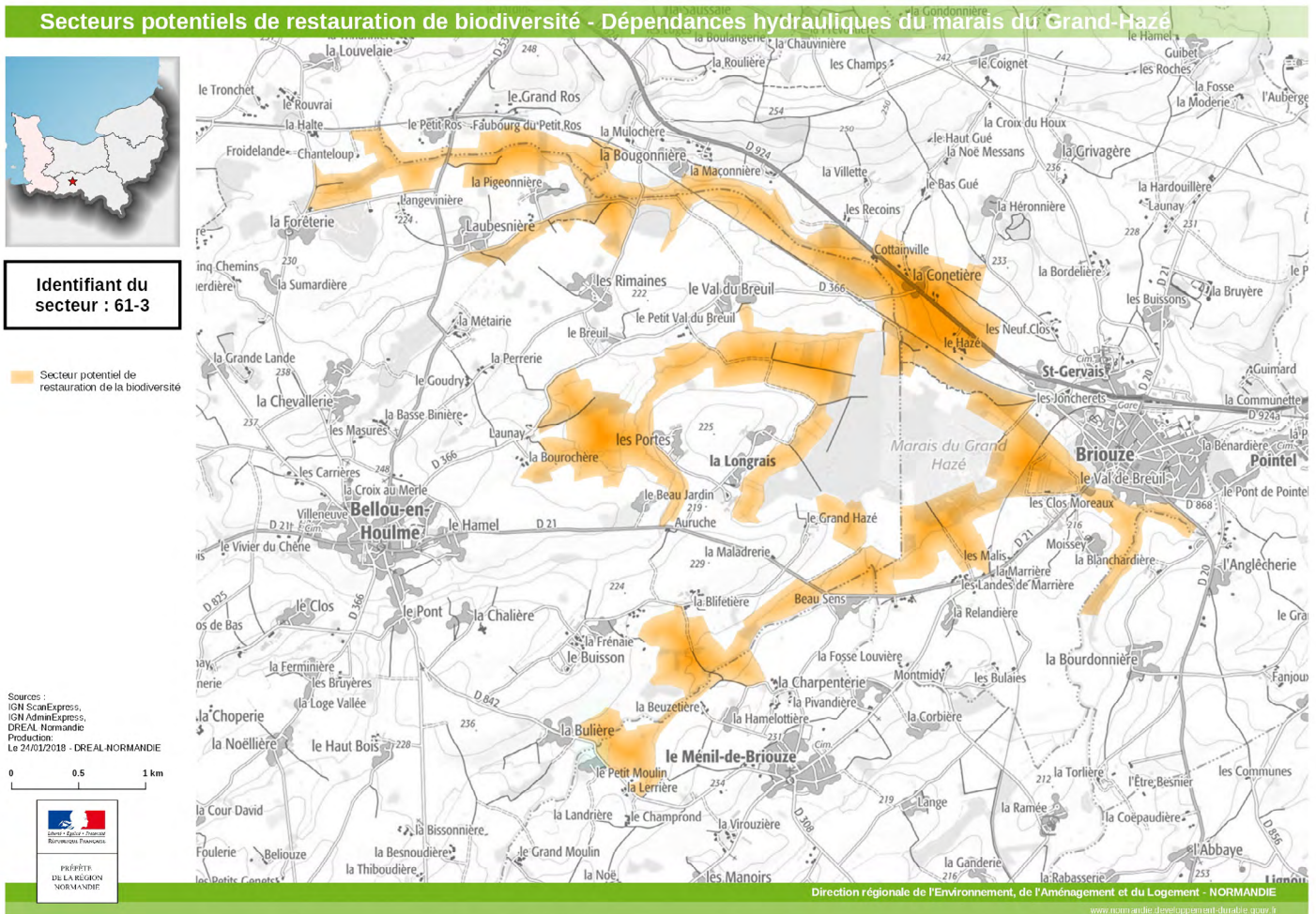


Dépendances hydrauliques du marais du Grand Hazé



Localisation

Département : Orne

E.P.C.I. : CA Flers Agglo

Communes : Briouze, Bellou-en-Houlme, Durcet, Pointel, Le Ménil-de-Briouze

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Domaine communal
- ▶ Propriété du département 61

Milieus principaux

Cours d'eau, zones humides, cultures, prairies, haies, boisements

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)
- ▶ Arrêté préfectoral de protection de biotope (marais du Grand Hazé)
- ▶ ZNIEFF de type 2
- ▶ ZNIEFF de type 1
- ▶ Espace Naturel Sensible (marais du Grand Hazé)



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Cet ensemble correspond à la zone rapprochée d'alimentation hydraulique du marais du Grand Hazé reconnu comme un cœur de biodiversité de grande valeur.

Les enjeux principaux sont ici de préserver les fonctionnalités, les continuités écologiques et la qualité des milieux de cette zone afin d'assurer une alimentation hydraulique quantitative et qualitative du marais du Grand Hazé.

Cet objectif conditionne le maintien des habitats et des populations d'espèces rares et menacées du marais tourbeux du Grand Hazé.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ remettre en herbe les parcelles en cultures
- ▶ mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau
- ▶ soutenir des pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ mettre en place une gestion raisonnée de la ripisylve
- ▶ mettre en place une gestion adaptée des zones de marais
- ▶ creusement de mares prairiales, de dépressions
- ▶ effacement des obstacles à l'écoulement naturel des cours d'eau
- ▶ traitement des espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Flore

Si les données disponibles se rapportent majoritairement au marais tourbeux du Grand Hazé qui renferme de très nombreuses espèces animales et végétales rares et/ou protégées, cette zone a néanmoins fait l'objet de quelques investigations naturalistes.

Parmi les espèces les plus remarquables, citons plus particulièrement la Pilulaire à globules (*Pilularia globulifera*), le Comaret (*Comarum palustre*), la grande Utriculaire (*Utricularia australis*), le Flûteau nageant (*Luronium natans*), la Laïche blanchâtre (*Carex curta*), la Stellaire des marais (*Stellaria palustris*)...



Grande douve
(*Fasciola hepatica*)



Utriculaire citrine
(*Utricularia australis*)

Faune

Un certain nombre d'invertébrés ont été recensés dans cette zone. Parmi les arachnides, citons l'Argyronète (*Argyroneta aquatica*) et *Strochosa pinipalpis* ; le coléoptère *Acilius canaliculatus*, le Bourdon des sables (*Bombus veteranus*), le papillon de nuit Noctuelle de l'iris (*Helotropha leucostigma*), la libellule Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*) et le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*).

Le marais du Grand Hazé est d'un grand intérêt ornithologique. Pas moins de 43 espèces nicheuses ont été recensées sur ce site, dont 13 sont directement inféodées aux milieux humides. Parmi elles, de nombreuses sont également observées dans les zones périphériques citons le Grèbe castagneux, le Héron cendré, la Sarcelle d'été, le Vanneau huppé, le Râle d'eau, la Rousserolle effarvatte, le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux...



Héron cendré
(*Ardea cinerea*)



Gorgebleue à miroir
(*Luscinia svecica*)